

CATALOGUE

Se former avec nous

Formations du 2nd semestre 2026



**FÉDÉRATION
DES ACTEURS
DE LA SOLIDARITÉ**

PAYS DE LA LOIRE

Édito

La Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire est avant tout une fédération, qui œuvre au quotidien pour soutenir, conseiller, former ses adhérents, animer le réseau des acteurs, et agir auprès des pouvoirs publics pour une société plus juste et plus solidaire.

C'est pour servir ces missions que nous sommes également organisme de formation (certifié Qualiopi) et que nous élaborons chaque semestre un catalogue avec des contenus renouvelés fondés sur vos besoins de terrain, sur les actualités de vos dispositifs et sur notre plaidoyer pour la lutte contre la précarité et la défense d'un travail social de qualité.

Que votre structure adhère à la FAS ou non vous retrouverez dans ce catalogue les formations que nous pouvons mettre en œuvre avec nos intervenant-es expert-es. Vous pouvez également nous solliciter pour développer de nouveaux contenus et co-construire de nouvelles approches sur vos thématiques.

Pour le 2nd semestre 2026, nous proposons deux nouvelles formations centrées sur les publics : les droits des mineur-es non accompagné-es, et l'accompagnement des personnes vieillissantes en situation de précarité.

A très bientôt pour de nouveaux projets de formation à vos côtés !

Solidairement,

Jean-Claude LAURENT
Président



QUI SOMMES-NOUS ?

NOUS

sociale

SOLIDAIRE

Militante de la conquête
et de l'effectivité des droits

SOMMES

PARTICIPATIVE

Porteuse des valeurs démocratiques
également défendues dans notre
fonctionnement interne

laïque

Attentive au plein respect de la liberté de
croire et de ne pas croire et à combattre
les pressions qui s'exerceraient contre
cette liberté

UNE

écologique

Active pour prendre notre part dans
la protection de la planète avec et
pour les personnes en précarité

FÉDÉRATION

féministe

Mobilisée pour la conquête et la
défense des droits et des libertés
des femmes en précarité

MILITANTE

Engagée pour la défense des
droits, par la recherche de
solutions, la construction avec
l'ensemble des acteurs et dans
l'instauration d'un rapport de
force quand cela est nécessaire

décentralisée

Ancrée dans la vie des personnes
et des acteurs dans les territoires
où elles/ils agissent

1^{er} RÉSEAU NATIONAL

**de lutte contre
les exclusions
composé d'une
fédération nationale
et de 13 fédérations
régionales sur
l'ensemble du
territoire**



1 MILLION

**de personnes accompagnées
et/ou accueillies par
nos adhérents**

910 ASSOCIATIONS & ORGANISMES

**pour accueillir, accompagner,
héberger les personnes
en situation de précarité
et de pauvreté**

SOMMAIRE

**UNE ÉQUIPE MOBILISÉE
ET DES FORMATS
ADAPTÉS POUR VOUS
EN PAYS DE LA LOIRE** *page 7*

**COMMENT S'INSCRIRE
À LA FORMATION ?** *page 8*

OÙ NOUS TROUVER ? *page 9*

**SOMMAIRE DES
FORMATIONS** *page 10*

NOS FORMATIONS *page 12*

**FONCTIONNEMENT DE
L'ORGANISME
DE FORMATION** *page 26*

NOTES *page 30*



Une équipe formation mobilisée et des formats adaptés pour vous en Pays de la Loire !

Une équipe de salarié-es aux compétences élargies

Les salarié-es de la Fédération sont formé-es à la **méthodologie et au développement de projet**, à l'**évaluation des politiques publiques** ainsi qu'aux **méthodes d'animation participatives**. Ils bénéficient d'une connaissance fine des enjeux territoriaux ainsi que des évolutions et actualités des différents champs d'intervention de la Fédération.

Des formateur-rices spécialisé-es

La Fédération s'appuie sur un **réseau de formateur-rices et de consultant-es spécialisé-es** qui interviennent régulièrement en fonction des besoins des organismes de lutte contre l'exclusion

Un réseau de professionnel-le-s expert-es

Les adhérents de la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire ont développé une **expertise de leurs pratiques et de leur secteur d'intervention** qu'ils mettent volontiers à disposition dans le cadre de formations, d'accompagnements ou de transferts des savoir-faire.

ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

23 SESSIONS
de formation

19 SESSIONS INTRA
dans les locaux de la
structure demandeuse pour
ses salarié-es

4 SESSIONS INTER
dans les locaux de la FAS
Pays de la Loire regroupant
des professionnel-le-s de
différentes structures
dans une même session

285 APPRENANT-ES

41 JOURS
de formation

98,5%
D'ASSIDUITÉ

Données chiffrées de 2025

Comment s'inscrire à une formation ?

Accueil

1 semaine avant le début de la formation : envoi d'un mail d'informations par la FAS PDL rappelant les conditions d'accueil

Convocation

2 semaines avant le début de la formation (si retour convention signée) : envoi par mail par la FAS PDL des convocations et d'une enquête recueil des besoins à chaque stagiaire

Signature de la convention

Retour de la convention signée, par mail à la FAS PDL

Convention de formation

1 mois avant le début de la formation : confirmation de la participation et de la tenue de la formation par l'envoi par la FAS PDL d'une convention de formation à la structure

Confirmation

Confirmation de réception par l'équipe Formation de la FAS PDL et envoi d'un devis si demandé au préalable

Bulletin de préinscription

Envoi du bulletin de préinscription par mail à la FAS PDL (adresse email en page 9)

Information

Communication des formations par la FAS PDL par le biais du catalogue, de communications RS, newsletter ou mails

Où nous retrouver ?



**FÉDÉRATION
DES ACTEURS
DE LA SOLIDARITÉ**

PAYS DE LA LOIRE

85 Bd Germaine Tillion, 49100 ANGERS
Tél. 02 41 20 45 16
formation.pdl@federationsolidarite.org



Élise FOUQUERON

Coordinatrice Formation et Référente Handicap

Venir en tram



Ligne A : direction Avrillé depuis la gare, puis arrêt «Hauts de St Aubin»

Fréquence : environ 10/12 minutes

Trajet : Environ 20 minutes depuis la gare (sens Avrillé)



Venir en bus



Ligne 6 : arrêt «LECUIT»

Ligne 5 : sens 5A arrêt «AURIOL» ou sens 5B arrêt «FRATERNITE»

De la gare, privilégiez la ligne 5A (trajet direct avec 6 minutes de marche à pied depuis l'arrêt «AURIOL»)

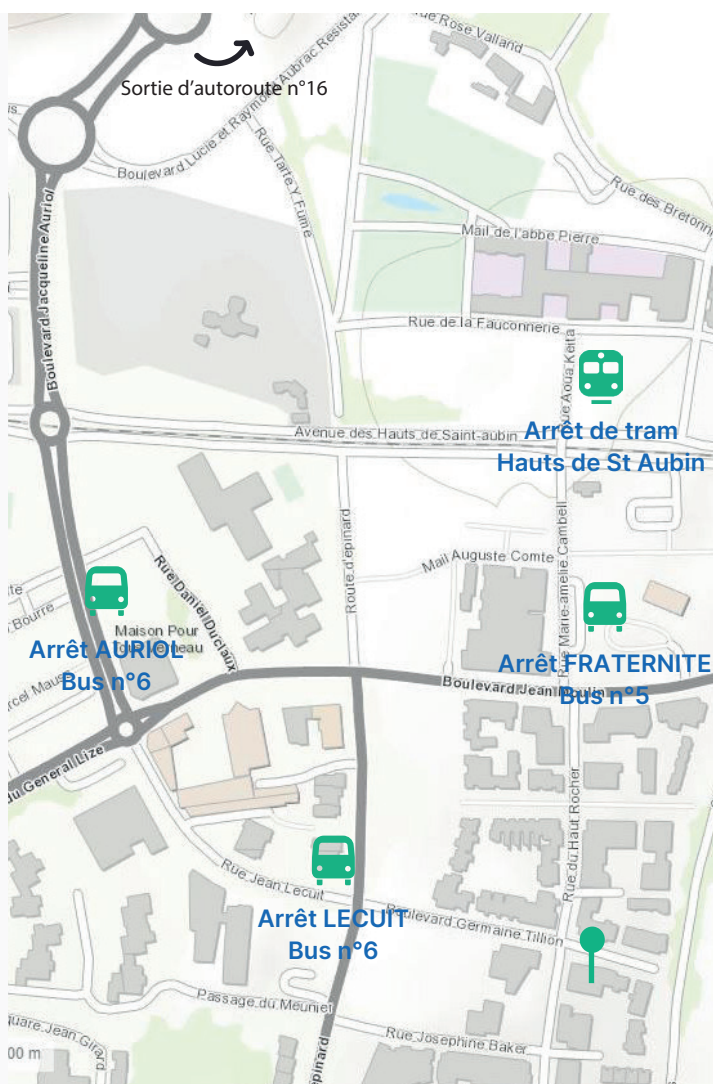


Venir en voiture



Sortie d'autoroute n°16

Stationnement gratuit à proximité de nos locaux



Nos formations

Accueillir et accompagner



Développer les compétences autour de différents enjeux prégnants ou récents dans le secteur de la lutte contre l'exclusion



Professionnel·les de l'accueil et de l'accompagnement dans les champs de l'insertion (hébergement logement, IAE, santé...)

L'entretien motivationnel et l'accompagnement à l'emploi	14h	17 et 18 novembre 2026	Page 12
Accompagner les personnes vieillissantes en situation de précarité	14h		Page 13
Le droit des mineurs non accompagnés	14h		Page 14
Accueillir et accompagner des personnes LGBTQIA+ en situation de précarité	14h		Page 15
Prévenir et accompagner les situations d'agressivité et de violence	21h		Page 16
Les fondamentaux du droit des personnes étrangères	21h	Dates à définir ensemble	Page 17
De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement	21h		Page 18
Le développement du pouvoir d'agir des personnes	28h		Page 19
S'initier à la médiation active	14h		Page 20
L'approche interculturelle appliquée à la pratique professionnelle	14h		Page 21

+ Consulter le catalogue



Connaître et comprendre



Comprendre et exercer son rôle d'administrateur·rice du secteur associatif de la lutte contre les précarités et l'exclusion

14h

Dates à définir ensemble

Page 22

Stratégie et qualité



Fournir des repères sur les **enjeux et les méthodes pour mener des démarches projets spécifiques**



Administrateur·rices, bénévoles, personnes accueillies et salarié·es souhaitant mettre en place différents types de démarches projets au sein de leur structure

Le management au service de la dynamique d'équipe dans le travail social

14h

9 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2026

Page 23

Élaborer ou réactualiser son projet de structure

*

Dates à définir ensemble

Page 24

* Durée d'intervention personnalisée

L'entretien motivationnel et l'accompagnement à l'emploi



OBJECTIFS

- Conceptualiser les principes de l'Entretien Motivationnel ;
- Mettre en œuvre les savoir-faire et savoir-être permettant d'adopter le style relationnel caractéristique de l'Entretien Motivationnel lors d'un entretien de face à face



POUR QUI ?

Professionnel·les de l'accompagnement social, utilisant l'entretien individuel et l'écoute active
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Psychopraticienne, ancienne travailleuse sociale



DURÉE & SESSION

2 jours consécutifs (14h)
17 et 18 novembre 2026



TARIFS

Formation en inter :
540€ / adhérent
700€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

CONTENU

Jour 1 : Définitions, principes, postures de l'approche Entretien motivationnel

- Les contextes professionnels d'application
- La disposition au changement
- L'émergence du discours
- La posture professionnelle dans l'Entretien motivationnel

Jour 2 : Savoir-faire

- Les techniques relationnelles
- Les 4 étapes du processus

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Temps réflexifs
- Relectures des pratiques
- Expérimentation
- Questionnaire d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

Accompagner les personnes vieillissantes



OBJECTIFS

- Comprendre les évolutions physiques et psychiques liées au vieillissement normal ou pathologique et à la perte d'autonomie
- Adapter son positionnement professionnel au vieillissement des personnes et à ses impacts notamment en termes psychiques



POUR QUI ?

Intervenant·es sociaux·ales du champ de l'hébergement-logement



FORMATEUR·RICES

Chargée de mission Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile de France spécialisée Santé Précarité



DURÉE & SESSION

2 jours (14h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :	Formation en intra
480€ / adhérent	dans vos locaux :
620€ / non adhérent	Nous consulter

CONTENU

Jour 1 : Le processus de vieillissement et la perte d'autonomie

- Les représentations sur le vieillissement
- Les impacts physiques du vieillissement
- La perte d'autonomie et la dépendance
- Le repérage de la perte d'autonomie et sa prévention
- La politique de la dépendance

Jour 2 : Le vieillissement et la santé mentale

- Les impacts psychiques du vieillissement
- L'accompagnement, le positionnement professionnel
- Le refus de soin
- Le projet d'accompagnement

PÉDAGOGIE

- Modules théoriques et pratiques
- Échanges de pratique
- Travaux pratiques à partir d'études de cas
- Analyse réflexive et élaboration de perspectives opérationnelles
- Questionnaire d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post-formation

Le droit des mineur·es non accompagné·es (MNA)



OBJECTIFS

- Savoir accompagner les Mineur·es Non Accompagné·es dans leurs démarches administratives
- Comprendre les procédures de détermination de la minorité et les dispositifs de la protection de l'enfance
- Connaître et comprendre les décisions de justice et les droits afférents



POUR QUI ?

Professionnel·les du secteur social amené·es à accompagner des mineur·es étranger·ères



FORMATEUR·RICE·S

Avocat·e spécialisé·e



DURÉE & SESSION

2 jours (14h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :	Formation en intra
480€ / adhérent	dans vos locaux :
620€ / non adhérent	Nous consulter

CONTENU

- L'entrée en France
- L'évaluation de la minorité et de l'isolement
- Les différentes catégories de titres de séjour
- Le contentieux

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Supports pédagogiques variés
- Retour d'expériences et études de cas
- Questionnaire d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post-formation

Accueillir et accompagner des personnes LGBTQIA+ en situation de précarité



OBJECTIFS

- S'approprier le lexique de la communauté LGBTQIA+
- Connaître les droits des personnes LGBTQIA+
- Déconstruire les préjugés et les stéréotypes afin de mieux ajuster sa posture d'écoute et d'accompagnement
- Acquérir la connaissance des dispositifs spécialisés et/ ou partenaires extérieur-es pour améliorer ses réflexes d'orientation



POUR QUI ?

Intervenant-es sociaux-ales du champ de l'insertion (Asile, Hébergement, IAE, Logement)
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Intervenant-es de centre ressource spécialisé
Personnes concernées
Professionnel·les de l'intervention sociale dans le champ de l'hébergement



DURÉE & SESSION

2 jours (14h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :	Formation en intra
480€ / adhérent	dans vos locaux :
620€ / non adhérent	Nous consulter

CONTENU

Jour 1 :

- Lexique et connaissances générales sur la communauté LGBTQIA+
- Identités de genre, transidentités et intersexuation

Jour 2 :

- Adoption d'une posture professionnelle inclusive dans l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTQIA+
- Intégration des spécificités dans l'accompagnement des personnes LGBTQIA+ (hébergement, santé, interculturalité)
- Cas pratiques

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques et exercices pratiques en sous-groupes
- Mise à disposition de supports pédagogiques variés : vidéos, outils, guides, etc.
- Présentation d'expérience, témoignages et échanges de pratiques
- Evaluations formatives, quiz-bilan
- Questionnaire d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post-formation



**« Formation dynamique et très pédagogique.
Formateurs à l'écoute et pointus sur le sujet »**

Paroles de participant-es

Prévenir et accompagner les situations d'agressivité et de violence



OBJECTIFS

- Améliorer ses capacités à communiquer avant, pendant et après une situation délicate
- Mieux réguler ses émotions et sa posture face à des tensions
- Prévenir et identifier les éléments déclencheurs et signes de tensions
- Initier un travail sur la peur, l'assertivité et la gestion positive des conflits



POUR QUI ?

Intervenant-es sociaux·ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Intervenant-es spécialistes de la médiation de conflits, des relations interpersonnelles et des organisations



DURÉE & SESSION

3 jours (21h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :	Formation en intra
720€ / adhérent	dans vos locaux :
930€ / non adhérent	Nous consulter

CONTENU

Jour 1 : Comprendre et diagnostiquer

- Comprendre les mécanismes de l'agressivité et des conflits
- Relire et diagnostiquer des cas rencontrés
- Identifier et utiliser des leviers concrets d'évolution

Jour 2 : Traverser les situations

- Appréhender et gérer la peur, les émotions, le stress, avant pendant après
- Faire évoluer sa posture pour agir sur les comportements
- Utiliser des outils favorisant la non-violence et la prévention

Jour 3 : Mettre en place une culture de non-violence

- Gérer les situations qui dégénèrent
- Collaborer en équipe pour améliorer le climat et installer une culture de non-violence
- Savoir faire évoluer ses pratiques dans la durée

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Partages d'expérience
- Ateliers en sous-groupes
- Relectures partagées de situations
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation



« Formation dynamique basée sur nos pratiques ; apports variés ; écoute et non jugement »

Paroles de participant-es

Les fondamentaux du droits des personnes étrangères



OBJECTIFS

- Identifier les grands principes juridiques du droit des étrangers
- Distinguer les différents titres de séjour et leurs conditions d'accès
- Comprendre les mesures d'éloignement et les décisions individuelles prises en application du refus du titre de séjour
- Comprendre les procédures applicables, les démarches et les recours possibles



POUR QUI ?

Professionnel·les du secteur social amenés à rencontrer des personnes étrangères
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Juriste et formatrice droit des étrangers



DURÉE & SESSION

3 jours (21h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :	Formation en intra
720€ / adhérent	dans vos locaux :
930€ / non adhérent	Nous consulter

CONTENU

Jour 1 : Accompagner les personnes étrangères dans l'accès et l'exercice de leurs droits

- Principes généraux
- Réflexes pratiques et juridiques
- L'entrée sur le territoire

Jour 2 : L'accès au séjour en France

- Règles et documents
- La demande de titre de séjour
- Droits et devoirs rattachés au droit au séjour

Jour 3 : L'éloignement des personnes étrangères et les voies de recours

- Le refus du droit au séjour et ses conséquences
- Les mesures d'éloignement et décisions associées
- Les recours possibles

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Enseignement participatif et interactif
- Partage d'expériences
- Études de cas
- Évaluations formatives, quiz-bilan
- Questionnaire d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post-formation



« Formation complète, dynamique, interactive ; contenu de qualité adapté à notre secteur social »

Paroles de participant·es

De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement



OBJECTIFS

- Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement
- Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent
- Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleur·rices sociaux·ales dans le cadre de l'accompagnement dans le logement
- Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnel·le·s du social et de la santé



POUR QUI ?

Travailleur·euses sociaux·ales de centres d'hébergement, notamment collectifs
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Cadres de l'intervention sociale spécialisé·es dans l'accompagnement dans le logement & juristes



DURÉE & SESSION

3 jours (21h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :	Formation en intra
720€ / adhérent	dans vos locaux :
930€ / non adhérent	Nous consulter



« Expertise des intervenants ; les exercices permettent de se décaler et de travailler sur les représentations ; très intéressant car apprentissage par des situations réelles »

Paroles de participant·es

CONTENU

Jour 1 : Cadrage de la philosophie du Logement d'abord et approche juridique

- Histoire, principes et orientations structurant l'évolution du secteur
- Evolution des pratiques professionnelles
- Les différents types de statuts : hébergement, sous location, location
- Les limites et leviers du statut dans la prise en charge et l'accompagnement

Jour 2 : La démarche d'accompagnement social dans le logement

- « Aller vers » les personnes dans une logique préventive
- Modalités d'intervention dans le cadre de la visite à domicile
- Le travail sur les situations de refus et de non adhésion
- Savoir habiter : co-construire le projet logement avec la personne en développant ses compétences acquises par l'acte d'habiter
- La dimension collective de l'accompagnement : la lutte contre l'isolement, l'insertion dans le quartier

Jour 3 : Appropriation des innovations sociales liées aux orientations du Logement d'abord

La capacitation ou l'approche par les compétences, la multi-référence, la pair-aidance, la pluridisciplinarité, la transdisciplinarité

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Apports d'outils méthodologiques
- Travaux participatifs en sous-groupes
- Analyse de pratiques avec des professionnel·les
- Illustration avec des démarches innovantes
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

Le développement du pouvoir d'agir des personnes



OBJECTIFS

- Connaître les fondements et points d'appui de l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir individuel et collectif (DPA)
- Réfléchir et analyser ses pratiques d'intervention actuelles, sa posture d'accompagnement, en s'ouvrant à d'autres façons de raisonner et donc de faire
- Engager une réflexion sur l'intégration de l'approche dans les différentes modalités d'accompagnement et projets en cours, avec les différents acteurs concernés



POUR QUI ?

Intervenant-es sociaux-ales des secteurs de l'hébergement-logement, de l'IAE, de la santé...

Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Formateur et consultant

Membre de l'ANDA DPA et de l'association internationale du DPA



DURÉE & SESSION

4 jours (28h)

Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :

960€ / adhérent

1240€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :

Nous consulter

CONTENU

Premier module (jours 1 et 2) : Définition du problème dans l'approche DPA

- Les fondements et points d'appui de l'approche DPA
- Les enjeux des différents acteurs
- L'art du questionnement
- La posture professionnelle dans les interventions, et les conditions favorisant l'approche DPA

Deuxième module (jours 3 et 4) : Repérage des axes et analyse des situations dans l'approche DPA

- Les évolutions du contexte
- Analyse d'expériences
- La recherche d'une stratégie de mobilisation co-construite

PÉDAGOGIE

- Mobilisation de la pratique concrète des participant-es, apports théoriques et analyse des réflexions sur le travail social
- Travaux en petits groupes
- Questionnaires d'auto évaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

“ ”

« Formation dynamique qui permet l'expérimentation très concrète avec un juste équilibre entre théorie et mise en pratique ; nouvelle approche qui met l'usager au coeur de son projet ; approche qui peut être mise en place rapidement dans l'institution »

Paroles de participant-es

S'initier à la médiation active



OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la médiation active à l'emploi
- Rapprocher la méthode de sa propre pratique professionnelle
- Identifier les actions à engager pour se rapprocher des entreprises du territoire



POUR QUI ?

Intervenant-es sociaux-ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)

Prérequis : Accompagner les publics vers l'insertion professionnelle, être en relation ponctuelle ou régulière avec des entreprises



FORMATEUR-RICES

Chargé-e de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

2 jours (14h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :
480€ / adhérent
620€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter



« Formation très participative, on s'approprie vraiment les outils ; formatrice à l'écoute, qui s'adapte »

Paroles de participant-es

CONTENU

Jour 1 :

- **Partir des expériences de participant-es pour identifier les leviers à utiliser** afin de permettre l'accès à l'emploi durable des personnes concernées par la privation d'emploi
- **Définition de la médiation active et des 3 stratégies à mobiliser :** réseaux d'entreprise, mises en relation et suivi dans l'emploi
- **Présentation des 5 principes d'action de la médiation active :** Réduire la sélectivité dans l'accès à l'emploi, développer le pouvoir d'agir, faire évoluer les modes de recrutement et d'intégration, développer la réactivité, se coordonner avec les équipes sociales et médicosociales
- **Conséquences de la médiation active sur l'accompagnement :** médiation VS intermédiation / accompagnement linéaire VS accompagnement itératif

Jour 2 :

- **Comment structurer une offre d'accompagnement auprès de l'entreprise ? Quels moyens mobiliser ?** Soutien au recrutement, accompagnement de la phase d'accueil et d'intégration dans le poste, suivi dans l'emploi
- **La médiation active fait aussi évoluer l'accompagnement proposé à la personne en recherche d'emploi :** enjeux de valorisation, de création de la motivation, stratégie d'opportunité et analyse des mises en situation professionnelle répétées proposées à la personne

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques, apport de connaissances, retours d'expériences et d'outils méthodologiques (guides, témoignages...)
- Appui sur les pratiques des apprenant-es (échanges de pratiques) et travail en petits groupes afin de faire émerger des propositions d'évolution
- Questionnaires d'auto évaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

L'approche interculturelle appliquée à la pratique professionnelle



OBJECTIFS

- Saisir les principes de l'approche interculturelle
- Savoir pratiquer le décentrement et découvrir les zones de turbulence avec d'autres modèles culturels
- Savoir utiliser plusieurs outils d'analyse, de dialogue et d'animation avec les publics



POUR QUI ?

Intervenant-es sociaux-ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)



FORMATEUR·RICE

Anthropologue, auteure et formatrice sur la méthodologie interculturelle



DURÉE & SESSION

2 jours (14h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :
520€ / adhérent
680€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

CONTENU

Jour 1

- Définitions, principes et aspects pratiques des termes de « culture », « identité », « interculturel »
- La pratique du « décentrement »
- Analyse de conflits ou de malentendus culturels à partir de situations apportées par les participant-es

Jour 2

- Les incompréhensions interculturelles à l'intérieur d'un groupe ou entre publics et intervenant-es
- Identité et sentiment d'appartenance
- Outils « les Zones de turbulences interculturelles », le métalangage, la communication interculturelle

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Partages d'expérience
- Ateliers en sous-groupes
- Mises en situation
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation



« Les connaissances et le dynamisme de la formatrice sont au top ; bonne alternance entre théorie et exercices pratiques »

Paroles de participant-es

Comprendre et exercer son rôle d'administrateur·rice du secteur associatif de la lutte contre les précarités et l'exclusion



OBJECTIFS

- Comprendre le contexte général de l'engagement associatif et ses acteurs
- Identifier les missions de l'administrateur·rice d'une association
- Connaître les différents dispositifs et leur inscription dans les politiques publiques



POUR QUI ?

Administrateur·rice bénévole d'une structure de lutte contre les précarités et l'exclusion (Hébergement-Logement, Insertion par l'Activité Economique, Santé,...) adhérente à la FAS Pays de la Loire Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Chargé·e de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire
Dirigeant·es et administrateur·rices de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Nationale



DURÉE & SESSION

Webinaire (2h) + modules e-learning en libre accès + 1 journée en présentiel
Dates à définir ensemble



TARIFS

Nous consulter

CONTENU

Séquence 1 : Le secteur de la lutte contre les précarités et l'exclusion (webinaire 2h)

- Rappels historiques sur le secteur
- Rôles des têtes de réseau
- Enjeux de gouvernance

Séquence 2 : Le cadre associatif et le rôle de l'administrateur·rice (module e-learning)

- L'engagement associatif
- Les acteurs associatifs
- Les missions de l'administrateur·rice

Séquence 3 : Le paysage institutionnel et la FAS (module e-learning)

- L'Accueil Hébergement Insertion par le Logement
- La Santé
- Les publics exilés
- L'Emploi et l'Insertion par l'Activité Economique

Séquence 4 : La prise de fonction et la représentation associative (journée en présentiel)

- Apports méthodologiques
- Retours d'expérience

PÉDAGOGIE

- Exposés en distanciel synchrones et asynchrones, et en présentiel
- Mise à disposition de supports pédagogiques variés : vidéos, outils, guides, etc..
- Présentation d'expériences, témoignages et échanges de pratiques
- Evaluations formatives, quiz
- Progression au rythme du·de la participant·e

Le management au service de la dynamique d'équipe



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'un management de qualité et prendre du recul sur sa posture et ses pratiques
- Identifier les différentes dimensions de la fonction managériale et être en mesure de se positionner sur chacune
- Disposer de méthodes et d'outils pour déployer un management adapté à son contexte et accompagner le changement dans ses équipes
- Découvrir un espace de partage d'expériences et de réflexion entre pair-es



POUR QUI ?

Directeur·rices ou responsables en charge de manager des équipes
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICE·S

Consultante et coach certifiée – Dynamiques de coopération et processus de changement



DURÉE & SESSION

1 jours + 2 demi-journées (14h)
9 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2026



TARIFS

Formation en inter :	Formation en intra
480€ / adhérent	dans vos locaux :
620€ / non adhérent	Nous consulter

CONTENU

Définitions et enjeux du management

- Evolution de la société et des approches du management
- Les spécificités du management dans le secteur social

Les dimensions du management

- Travailler avec les parties prenantes pour définir sa feuille de route
- Accompagner et faire progresser chacun·e de ses collaborateur·rices
- Les fondamentaux du pilotage
- La gestion des priorités et du temps

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et méthodologiques tenant compte des spécificités du secteur
- Formation-action : travail en groupe sur des études de cas
- Remise d'une boîte à outils à chaque participant·e
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation



« Les points forts de la formation sont les apports théoriques (outils et méthodes), le partage d'expérience et la grande qualité de la formatrice »

Paroles de participant·es

Élaborer ou réactualiser son projet de structure



OBJECTIFS

Ce module doit permettre aux associations, établissements ou services d'acquérir des méthodes et outils pour organiser les conditions dans lesquelles ils pourront élaborer ou réactualiser leur projet. Il s'agit donc de :

- Structurer et donner un cadre à l'élaboration d'un projet d'établissement
- Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement



POUR QUI ?

Acteur·rices (direction, salarié·es, bénévoles, administrateur·rices, personnes accompagnées), des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Chargé·es de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

Durée d'intervention personnalisée
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter :
Nous consulter

**Formation en intra
dans vos locaux :**
Nous consulter

CONTENU

Réaliser les étapes de la construction du projet associatif / projet d'entreprise / d'établissement

- Valeurs et principes
- Objectifs généraux
- Objectifs opérationnels ou missions
- Prestations ou activités selon les différentes missions : accueillir, héberger, produire, accompagner vers l'emploi
- Moyens mobilisés : ressources humaines, ressources matérielles, partenariat
- Perspectives : objectifs de progrès, scénarios d'évolution, modalités d'évaluation du projet d'établissement...
- Place des personnes accueillies/accompagnées dans le projet d'établissement

Connaître la méthodologie et l'organisation de l'écriture du projet de d'établissement

- Structuration
- Passage de l'analyse à la synthèse
- Points sur les documents intermédiaires
- Rédaction du projet, conditions de faisabilité
- Plans d'action prévisibles

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes
- Documentation (recommandations et référentiels ...)
- Questionnaires et quiz bilan
- Enquêtes pré et post formation



Fonctionnement de l'organisme de formation

MODALITÉS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

Les pré-inscriptions des stagiaires se font soit :
par l'envoi du bulletin d'inscription dûment complété à l'adresse :

formation.pdl@federationsolidarite.org

par l'envoi d'une liste des stagiaires par le client faisant apparaître nom, prénom, fonction et adresse mail de chaque stagiaire.

Une adresse mail par stagiaire participant-e est impérativement communiquée à l'organisme de formation, afin de permettre l'envoi de toutes les informations pédagogiques et pratiques nécessaires.

Pour la bonne organisation de l'activité de l'organisme de formation, les pré-inscriptions doivent parvenir à l'organisme de formation dans un délai minimum de 6 semaines avant la date de tenue de la formation.

Les pré-inscriptions sont confirmées par la FAS Pays de la Loire dans leur ordre de réception et jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles.

Si la formation inter qui vous intéresse ne comporte pas de dates ou si vous souhaitez organiser une formation intra, merci de nous contacter pour une évaluation de votre besoin et une réponse personnalisée.

Pour toute formation non programmée, un délai de programmation de deux mois minimum, et par conséquent d'accès à une formation, sera indispensable, pour la bonne organisation de notre prestation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Dans le cas de formations nécessitant des prérequis, il appartient au client de s'assurer, avec les informations mises à disposition par l'organisme de formation, que les personnes concernées par le stage ont un niveau suffisant pour suivre la formation.

Retrouvez notre catalogue, le bulletin d'inscription et les conditions générales de vente en ligne, sur notre site internet.

Pour plus de renseignements administratifs ou pédagogiques, l'accessibilité et l'adaptation de nos formations, contacter l'accueil de la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire au 02 41 20 45 16 ou par mail pour être orienté vers les bon·nes interlocuteur·rices :
formation.pdl@federationsolidarite.org

En cas de besoin spécifique qui nécessiterait un aménagement des contenus et des modalités de formation, vous serez mis en contact avec notre référente handicap Élise FOUQUERON, au 02 41 20 45 16 ou par mail :
formation.pdl@federationsolidarite.org

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

Dès que le nombre d'inscrit·es nécessaire à l'organisation d'une formation est atteint, la convention de formation professionnelle est établie et transmise au client en double exemplaire – dont l'un est à retourner signé par le client dans un délai de 10 jours.

L'inscription est valable à compter de la signature de la convention par les deux parties.

TARIFS ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

TARIFS ET MODALITÉS

Les tarifs des formations inter établissements sont fixes et indiqués en euros en net dans le catalogue de formation. Les frais de déplacement, hébergement, repas des stagiaires restent à la charge du client.

Lorsque plusieurs personnes d'un même organisme (adhérent ou non) participent à la même formation inter établissements, une réduction de 10% est accordée sur le tarif individuel à partir du troisième stagiaire.

Les tarifs des formations intra établissement sont établis par l'organisme de formation à la

demande d'un client et dépendent des conditions d'intervention du prestataire, de la durée de la formation et du nombre d'inscrit-es. La FAS Pays de la Loire s'engage à fournir un devis, qui devra lui être retourné renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

En vertu du partenariat entre les deux associations, les adhérents au réseau COORACE Pays de la Loire bénéficient du tarif «adhérent».



Le règlement des formations est à effectuer par le client dans les 30 jours après réception de facture.

Le paiement peut se faire :

Par chèque à l'ordre de FAS Pays de la Loire ;

Par virement ;

Par subrogation de financement par un OPCO. Le client est tenu de fournir le justificatif de cette prise en charge lors de l'inscription, et au plus tard le 1er jour de formation, et de préciser cette démarche dans le bulletin de pré-inscription (case à cocher).

PRISE EN CHARGE PAR UN OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES (OPCO)

L'association régionale FAS Pays de la Loire est agréée en tant qu'organisme de formation, sous le n°52490202249 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'État) et Siret : 352 546 774 00071, lequel est certifié Qualiopi depuis le 10 novembre 2021, au titre de la catégorie Actions de formation.



Les formations délivrées par la FAS Pays de la Loire sont donc éligibles auprès des opérateurs de compétences (OPCO), lorsque le client est éligible à un financement.

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO et souhaite procéder à un règlement par subrogation, une demande de prise en charge doit être effectuée avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription, et au plus tard au premier jour de la formation.

En l'absence de prise en charge de la formation par un OPCO, le client est de plein droit débiteur de l'ensemble du coût de la formation.

PRÉSENCE ET LIEUX DE LA FORMATION

CONVOCATION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

L'organisme de formation fait parvenir la convocation précisant le lieu de la session de formation et ses horaires, le programme, le livret d'accueil du stagiaire ainsi que toutes les informations pratiques nécessaires.

À l'issue de la formation, et sous réserve de son règlement, l'organisme de formation délivre une attestation de présence ou un certificat de réalisation de formation à chaque client et/ou à l'OPCO au regard de la feuille d'émargement signée par le stagiaire.

LIEUX ET HORAIRES DE FORMATION

Sauf exception, les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En règle générale, les formations ont lieu à Angers, dans les locaux de la Fédération : 85 boulevard Germaine Tillon, 49100 ANGERS. Facilement accessibles par les transports en commun et depuis l'autoroute, nos locaux sont adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite et peuvent accueillir 14 personnes (sauf conditions sanitaires particulières)

En fonction des provenances géographiques, des salles peuvent être mobilisées dans d'autres départements. Du fait de contraintes extérieures, certaines formations seront parfois proposées en version à distance via des visioconférences et ateliers numériques, sous réserve que le contenu pédagogique des sessions le permette et avec l'accord de toutes les parties prenantes.

CONDITIONS D'ANNULATION MODIFICATION OU REPORT

CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DU·DE LA STAGIAIRE OU DU CLIENT

Le client peut annuler l'inscription de son·sa salarié·e à une formation, en formulant sa demande par écrit, dans un délai de 4 semaines avant le début de la formation, par courriel :

formation.pdl@federationsolidarite.org ou voie postale (FAS Pays de la Loire, 85 boulevard Germaine Tillion, 49 100 ANGERS).

Tout désistement après signature et retour de la convention fera l'objet d'une retenue de 50 € pour frais de dossier.

En cas de désistement entre 15 à 6 jours ouvrables avant la date de début de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation à hauteur de 30% du coût total initial de la formation.

En cas de désistement dans les 5 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total de la formation sera facturée au client.

Toute formation commencée est due à hauteur de 90% de son coût total, même si le·la stagiaire ne s'est pas présenté·e. De ce fait, toute absence à tout ou partie de la formation donne lieu à modification de l'attestation de formation.

CONDITIONS DE MODIFICATION, DE REPORT OU D'ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'organisme de formation se réserve un droit de modification, de report ou d'annulation au regard du nombre d'inscrit·es ou si la demande est partagée par la majorité des participant·es à la formation.

En cas de report, qui entraînerait un empêchement pour le·la stagiaire de participer à la formation, sa structure peut le·la remplacer en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du·de la remplaçant·e.

En cas d'annulation, la FAS Pays de la Loire procédera au remboursement intégral de la formation, à hauteur du montant déjà perçu.

En cas de force majeure, la FAS Pays de la Loire pourra être amenée à réduire ces délais de report, dédoublement ou annulation, tout en informant ses clients dans les meilleurs délais.

Conformément aux réglementations et protocoles officiels en vigueur, l'action de formation pourra être réalisée partiellement ou intégralement à distance si les circonstances empêchent qu'elle ne soit réalisée en présentiel. Le client s'engage à exiger le respect des protocoles de sécurité applicables par le·la stagiaire, et à lui fournir les équipements de protection individuelle requis. Il s'assure également de fournir au·à la stagiaire les outils informatiques nécessaires au bon déroulement de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure (crise sanitaire, etc), l'organisme de formation ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients.

PROGRAMME ET CONTENU DES FORMATIONS

PROGRAMME DES FORMATIONS

L'organisme de formation se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, d'aménager le contenu du programme ou le choix des formateur·rices et intervenant·es, sans conséquence sur les obligations du client.

S'il ou elle le juge nécessaire, l'intervenant·e pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participant·es. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la FAS Pays de la Loire. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations, et à faire respecter cet engagement par le·la stagiaire.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la FAS Pays de la Loire sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données et la Loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition s'agissant des données personnelles qui le concernent.

Ce droit peut être exercé par voie postale, auprès de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire – 85 boulevard Germaine Tillon, 49 100 ANGERS – ou par voie électronique à l'adresse suivante :

formation.pdl@federationsolidarite.org

La FAS Pays de la Loire s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

RÉCLAMATIONS OU SUGGESTIONS

Si malgré toute l'attention portée par l'organisme de formation pour proposer des formations de qualité, les clients ne sont pas satisfaits ou ont constaté des dysfonctionnements ou souhaitent faire part d'une suggestion ou d'un commentaire, l'organisme de formation reste à leur disposition pour en échanger.

Nous vous invitons à nous contacter, afin d'identifier ensemble les améliorations requises.

par téléphone : 02 41 20 45 16

par mail : formation.pdl@federationsolidarite.org

Les informations que vous nous transmettez seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la FAS Pays de la Loire et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent.

La participation aux formations implique l'acceptation totale des Conditions Générales de Vente par le client.

Pour la **SOLIDARITÉ**
contre les exclusions

federationsolidarite.org

